



Rapport hebdomadaire sur la situation des droits de l'Homme et justice **Semaine du 07 au 11 avril 2008**

I. Sommaire

- Forte augmentation, des cas de violations attribuées aux agents de la Police nationale du Burundi (PNB) (92 cas contre 50 la semaine précédente) et trois (3) cas attribués aux agents administratifs.
- Quatre (4) cas d'abus de droits de l'Homme attribués aux membres du Palipehutu FNL/Rwasa.

II. Situation sécuritaire, politique et sociale

La situation sécuritaire, perturbée depuis une certaine période, a été jugée plutôt calme durant cette période, notamment dans les provinces de l'Ouest, du Centre et du Nord, malgré quelques cas de vol et autres incidents relevés. A l'origine de cet état des lieux, les rondes nocturnes organisées par la population suite à la sensibilisation des autorités administratives dans l'ouest du pays. Un autre fait particulier serait à la source de cette soudaine accalmie au sein de ces provinces : l'arrêt momentané et/ou forte diminution des pillages et autres abus de droits de l'Homme par les éléments du Palipehutu FNL/Rwasa, dans l'espoir de la relance des activités du mécanisme conjoint de vérification et de suivi (MCVS) de l'accord global de cessez-le-feu du 6 septembre 2006. Par contre, en province de Muramvya et dans les provinces du Sud, une recrudescence de l'insécurité a été relevée, notamment, pour ces dernières, des cas d'embuscades ciblées sur les axes routiers.

La situation sociale a été dominée entre autres par la persistance des unions illégales, par exemple en province de Bururi. Les autorités administratives s'emploient à combattre ce phénomène en taxant notamment le chef de ménage concerné d'une amende de dix mille francs burundais (10.000Fbu).

III. Situation des droits de l'Homme

Au cours de la période couverte par ce rapport, les Observateurs des Droits de l'Homme & Justice [ODH&J] n'ont pas pris connaissance de cas de violations de droits humains imputés aux membres du Service national de renseignement (SNR).

- **Violations attribuées aux membres de la PNB** : quatre-vingt-douze (92) cas de violation de droits humains par les policiers, soit près du double de ceux relevés la semaine précédente (50), ont été recensés par les ODH&J. Ce sont des cas d'atteinte à l'intégrité physique (2), de détention illégale (26), de détention arbitraire (21), de détention de mineurs dans la même cellule que les adultes (15), et de non enregistrement de détenus dans les registres de rétention et de garde à vue (28). S'agissant de l'un des cas d'atteintes à l'intégrité physique répertorié en province Muyinga, le chef de poste de la police de sécurité intérieure (PSI) a frappé un



homme en train de cultiver son champ, à l'aide de morceaux de bois trouvés, l'accusant d'exploitation frauduleuse d'or.

- **Violations attribuées aux membres de la FDN :** un (1) cas d'atteinte au droit à la propriété commis par un militaire, le 17 mars 2008 en province de Bujumbura rural, a été répertorié cette semaine.
- **Violations attribuées à l'administration :** trois (3) cas d'atteintes à l'intégrité physique (2) et d'atteinte à la liberté d'expression (1) par des agents de l'administration, contre un (1) la période écoulée, ont été rapportés en province de Makamba. L'un de ces cas, recensé au marché de Kayogoro, a été commis sur une femme enceinte par un conseiller communal et contrôleur des taxes communales. La victime a été admise à l'hôpital suite à cet incident tandis que l'auteur de cette violation s'est enfui. Une plainte déposée par le mari de la victime devant l'officier de police judiciaire (OPJ) de Kayogoro a été orienté vers la police de Makamba. *Les ODH&J vont continuer à suivre ce cas.* Le cas d'atteinte à la liberté d'expression a été commis le 12 avril 2008 en mairie de Bujumbura, où le maire s'est opposé à la tenue d'une conférence de presse du Mouvement pour la Sécurité et le Développement (MSD).

Abus de droits de l'Homme attribués au Mouvement Palipehutu/FNL de Rwasagathon : quatre (4) cas d'abus ont été relevés. Ce sont des cas de vol survenus dans une seule localité (commune Nyabiraba, province de Bujumbura rural) durant les mois de février et mars 2008. La semaine dernière avait enregistré sept (7) cas.

Violences sexuelles : dix-sept (17) cas de violences sexuelles, contre treize (13) la semaine dernière, ont été rapportés cette semaine. Ces cas concernent sept (7) mineurs, et des poursuites judiciaires ont été menées dans sept (7) cas également. Par ailleurs, quatre (4) victimes ont reçu des soins médicaux. Cinq (5) cas ont été commis uniquement dans la commune de Gisagara, en province de Cankuzo au cours d'une même journée, par des auteurs différents. L'un des dix-sept cas est un viol collectif tandis qu'un autre cas implique quatre personnes. En effet, trois hommes ont enlevé une jeune fille et l'ont conduit au domicile d'un quatrième homme, seul auteur de ce viol.

Droits sociaux et économiques : sur le plan de l'éducation, l'insuffisance des salles de classe et le manque d'enseignants, consécutivement au nombre de plus en plus important des écoliers, conséquence directe de la mesure de gratuité scolaire au primaire, sont accentués par le retour des rapatriés, notamment dans les provinces du Sud. Dans le centre du pays (Gitega), le manque d'infrastructures est très criant. Cette situation est une cause de l'abandon scolaire qui est de plus en plus fréquent dans le pays (2% en province de Gitega, par exemple). En outre, sur le plan de la santé, un autre phénomène est observé: la population, confrontée à l'insuffisance des centres de santé et à la rareté et/ou à la montée des prix des médicaments, suite à la gestion autonome des centres de santé, se tourne vers les guérisseurs traditionnels.



Administration de la justice : les visites quotidiennes faites par les ODH&J dans les établissements pénitenciers et centres de détention ont permis de dégager, encore une fois, les lacunes liées à l'administration de la justice. En effet, des cas de détention de mineurs dans la même cellule que les adultes (6), de détention arbitraire (11), de détention illégale (14) et de non enregistrement de détenus dans les registres de rétention et de garde à vue (4) ont été observés. Les conditions d'hygiène sont souvent déplorables, tel que dans les centres de détention des provinces du Sud. Dans les provinces du Centre, les ODH&J ont effectué ces visites en compagnie des autorités judiciaires. C'est ainsi qu'ils ont plaidé, avec succès, auprès de ces autorités, la libération provisoire de huit (8) détenus en province de Gitega. Par ailleurs, les ODH&J ont remarqué l'absence de centres de détention pour femmes dans les provinces du Sud. Les femmes sont ainsi gardées à l'extérieur sous surveillance policière. En outre, le phénomène de lynchage persiste (trois cas recensés en province de Makamba et de Ruyigi) du fait du climat d'impunité qui règne d'une manière plus accentuée dans certaines régions.

Dossiers spécifiques : les ODH&J ont poursuivi le suivi de divers dossiers. En ce qui concerne l'enfant congolais du camp de Gasorwe enlevé par un Burundais, ce dernier indique qu'il attend de recevoir du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) une certaine somme d'argent en échange de la fillette de 13 ans. Un autre ressortissant de la République démocratique du Congo (RDC), a été signalé « porté disparu » par sa belle-sœur depuis sa visite, le 04 avril 2008, au sein du Service national de renseignement (SNR). Le 18 février 2008, il avait été arrêté par les agents de ce service car en possession d'une note du 30 décembre 2007 du PA-Amasekanya accusant le FRODEBU, CNDD-FDD et Palipehutu-FNL d'être les auteurs du génocide de la communauté tutsie. Dans l'obligation de se rendre au SNR, deux fois par semaine, c'est suite à une de ces visites qu'il a disparu. Par contre, les membres du SNR contactés par les ODH&J ont indiqué que le dossier de ce ressortissant congolais a été clôturé le 25 février 2008 lors de sa libération. *Les ODH&J continueront à suivre ces cas.*

Dans le cadre du suivi du dossier de l'assassinat, le 31 décembre 2007, de la ressortissante française Agnès Dury en province de Ruyigi, les ODH&J ont appris que les deux derniers détenus dans cette affaire ont été libérés provisoirement le 8 avril 2008 de la prison de Gitega. Le procureur général près la cour d'appel de Gitega s'est opposé à cette décision de la chambre de conseil du tribunal de grande instance de Ruyigi du 3 avril 2008. En outre, trois armes, dont une serait celle du crime, ont été saisies en mars 2008 par les experts français en balistique pour analyse. Un policier burundais se rendra en France en vue de participer à l'expertise.

IV. Activités de sensibilisation et de promotion des droits de l'Homme

La DDH&J du BINUB et l'OHCDH-B ont mené plusieurs activités de sensibilisation et de promotion de droits de l'Homme, notamment :

- trois (3) séances de sensibilisation sur la lutte contre les violences sexuelles et le droit à la succession pour la femme au Burundi, qui a rassemblé cent soixante-deux personnes (162) dont les autorités administratives, judiciaires et les membres des organisations nationales de promotion de droits humains.



- une journée (1) d'échange-débat sur la problématique de l'enseignement en vue de vulgariser la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et renforcer les capacités des enseignants dans le respect des droits de l'Homme suite aux incidents ayant affecté ce secteur en commune Nyanza-Lac, province de Makamba. Vingt et une personnes (21), des représentants des parents, des enseignants et des élèves de trois établissements scolaires où se sont déroulés ces incidents ont pris part à cette activité.
- trois (3) séances de sensibilisation/vulgarisation (en province de Makamba) et la 9^{ème} causerie-débat (en province de Bujumbura mairie) sur la DUDH, qui ont regroupé deux cent onze (211) participants dont des enseignants, des professionnels des médias, des membres des syndicats et des organisations nationales.
- une (1) séance d'information et de sensibilisation sur les mécanismes de la justice de transition à l'intention de quarante-neuf (49) représentants de la société civile et des confessions religieuses de la province de Cibitoke.

V. Rencontres avec les partenaires

Rencontre hebdomadaire avec les partenaires : cette rencontre a réuni les ODH&J, les partenaires travaillant dans le domaine des droits de l'Homme et les autorités burundaises, (les représentants de l'état-major de la FDN, de l'Auditorat militaire, de la PNB, du SNR, de HRW, du parquet général de la République, du ministère de la Solidarité nationale, du rapatriement, de la reconstruction nationale, des droits de la personne humaine et du genre ainsi que du SSR/SA du BINUB). Les ODH&J ont fait part au représentant de la PNB et des autres participants d'une (1) nouvelle allégation de violations des droits humains par les agents de PNB. Le porte-parole de la PNB les a de son côté informé sur les diligences de la PNB relatives au suivi des cas de violations de droits de l'Homme qui lui ont été transmises, notamment le cas d'atteinte au droit à la vie, commis en commune Bururi/PNB (un policier qui a tué deux collègues) et celui de la mort des deux présumés auteurs de la mort du défunt chanteur Sosokey lors de leur évasion de prison.
